

## Le printemps arabe

L'information définit l'événement dans le monde médiatique d'aujourd'hui. Non seulement elle rapporte ce qui est en train de se passer, mais elle l'organise et lui donne sens. Les experts sont rapidement mobilisés pour commenter et expliquer, on leur donne la fonction difficile d'oracle et certains se comportent en Cassandre. Il leur est difficile de ne pas répondre, voire d'exprimer leurs propres interrogations. Ils sont censés savoir alors que comme tout le monde ils se bornent à interpréter ce que rapportent les médias audiovisuels et écrits.

Les événements commencés en plein hiver ont été rapidement qualifiés de « printemps arabe » selon l'assimilation de cette saison au renouveau et à la liberté. En cela, on suit un usage datant du « printemps des peuples » de 1848 et repris régulièrement comme le montre le « printemps de Prague » de 1968, le « printemps de Pékin de 1989 » ou le « printemps de Damas » de 2000. On pourrait trouver de nombreux autres exemples. L'appellation s'est rapidement installée sans que l'on sache qui l'a le premier utilisée. Peu de gens connaissaient le livre de Jacques Benoist-Méchin, *Un printemps arabe*, publié en 1959 et à la gloire de Nasser. Il ne semble pas que la presse arabe en soit l'initiatrice, même si elle a par la suite repris l'expression, mais de façon moins intensive que les médias mondiaux.

La séquence temporelle initiale est relativement courte. Elle part du début de la contestation en Tunisie le 17 décembre 2010 et de la chute de Ben Ali le 14 janvier 2011 au début du mouvement en Égypte, le 25 janvier 2011 et à la chute de Moubarak le 11 février 2011. Dès la fin janvier, plusieurs pays arabes connaissaient d'importants mouvements de contestation en particulier au Bahreïn et au Yémen. Les deux autres grands foyers sont la Libye à partir de la mi-février et la Syrie à partir de la mi-mars, mais aucun pays n'est vraiment épargné.

On a pu ainsi parler de « contagion » que l'on a tout de suite qualifiée de « démocratique » en raison des connotations péjoratives du premier terme. On a aussi utilisé la référence à la « théorie des dominos » souvent invoquée durant la guerre froide et qui rappelle la chute des démocraties populaires en 1989.

Comme il se doit pour mieux comprendre le moment immédiat, on a cherché des précédents si possible récents.

### *Les précédents récents*

Dans le monde autour de 1980, les démocraties libérales étaient minoritaires dans le monde et, en dehors du géant indien, appartenaient pour l'essentiel au monde occidental. En Europe même, l'Espagne, le Portugal et la Grèce sortaient à peine de dictatures de droite. Le reste du monde vivait dans des systèmes autoritaires, soit « de gauche » avec un parti hégémonique ou unique, soit « de droite » avec des dictateurs le plus souvent d'origine militaire et quelques monarchies où le souverain ne se contentait pas de régner mais gouvernait effectivement. La guerre froide a entretenu ce type de régimes. Pour les Soviétiques, les « démocraties populaires » du socialisme réel avaient vocation à s'étendre au-delà de l'Europe de l'Est. Pour les Américains, les dictateurs étaient des « salauds » mais « nos salauds » c'est-à-dire des atouts stratégiques dans la grande lutte géopolitique.

Les années 1980 ont connu la première vague de transition démocratique touchant surtout l'Amérique latine et les Philippines. Les dictatures ont été remplacées par des démocraties pluralistes. Les États-Unis ont, au moins au début, plus toléré qu'encouragé ce mouvement qu'ils ont ensuite salué. Le déclin de la guerre froide a certainement facilité cette évolution.

La chute du rideau de fer a entraîné la seconde vague de transition démocratique, cette fois essentiellement en Europe. Une discipline nouvelle de la science politique a théorisé ces événements sous le nom de « transitologie ». On a alors poussé un certain de pays africains à suivre le mouvement avec des résultats incertains.

Si une bonne partie du monde restait encore dans des systèmes autoritaires, ces régimes devaient faire des concessions formelles avec des élections régulières, des candidats « indépendants » voire même des partis d'opposition plus ou moins tolérés.

On a eu ensuite les « révoltes orange » dont la plus connue est l'ukrainienne de 2004. Ce sont des mouvements de protestation, le plus souvent à l'occasion d'élections plus ou moins truquées. La spécificité repose sur les nouveaux instruments de communication, en particulier l'internet et les téléphones portables. La jeunesse éduquée et technophile serait le fer de lance de ces mouvements qui reposent évidemment sur de puissants malaises sociaux et économiques.

Le printemps arabe serait ainsi la conjonction d'une troisième vague de transition et des révoltes orange avec ici en particulier un rôle important des télévisions satellitaires d'information et des réseaux sociaux.

Si au début la presse occidentale a parlé de révolte, les acteurs eux-mêmes ont parlé de « révolution », ce qui a posé la question de savoir s'il s'agissait d'une révolution ou de révoltes et si les événements de 2011 étaient bien des révoltes.

On risque alors d'entrer dans des débats conceptuels sur ce qu'est une révolution avec la multitude de significations à laquelle renvoie ce terme de mouvement circulaire à celui de changement brusque avec ou sans violence, avec ou sans respect des formes légales précédentes. À ces débats s'ajoute la vision culturaliste d'un monde arabe ou musulman incapable par nature de connaître l'appel de la liberté et condamné à différentes formes d'autoritarisme. On y retrouve l'idée ancienne d'un despotisme oriental telle qu'elle a été élaborée dans la pensée européenne du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Il faut rappeler que la civilisation islamique classique a connu comme toutes les autres civilisations de multiples formes de dissension et de désordre populaire. Les grands mouvements religieux, les schismes dans l'Islam selon l'expression classique, ont été aussi bien des actions populaires que des ambitions dynastiques. Les historiens y ont souvent cherché des causes sociales. La pensée islamique classique a défini le concept de « fitna » trouble violent dans la communauté qu'il valait mieux éviter. Comme en Europe, la question s'est posée s'il valait mieux préférer une injustice à un désordre.

À l'époque ottomane, il a existé un vrai débat par rapport au pouvoir injuste. L'injustice a été définie par rapport à la violation de la loi islamique, protectrice des biens et des personnes. Si un pouvoir se comportait de façon injuste, multipliant les avanies par rapport à la population, c'est-à-dire des taxations considérées comme illégales et de multiples extorsions, la question était de savoir si un soulèvement était légal, c'est-à-dire si une autorité religieuse le sanctionnait en tant que tel. Dans la pratique, si le soulèvement réussissait, il se trouvait des autorités pour donner une telle qualification, en revanche en cas d'échec cela restait bien une « fitna »....

Le terme de « fitna » a été ainsi utilisé par les premiers auteurs musulmans pour définir la révolution française, marquant ainsi la vision péjorative qu'ils pouvaient en avoir. C'était bien évidemment des gens d'ordre. C'est beaucoup plus tardivement que le terme « thawra » s'est imposé dans la langue arabe. Ces dernières années, le terme de fitna est réapparu dans l'usage courant dans le cadre de la réislamisation du vocabulaire politique. Ce sont en général les régimes autoritaires qui l'ont utilisé pour condamner les actions des mouvements islamistes qui contestaient leur domination. Là-encore, on a trouvé des autorités religieuses prêtes à accorder ce label. Sans forcer le trait, on peut dire que la fitna c'est les autres.

### *Une tradition arabe de la révolution*

Durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, la révolution est un monopole occidental, mais cela change avec le début du siècle suivant : révolution persane de 1905, révolution jeune-turque de 1908, révolution mexicaine de 1910, révolution chinoise de 1911. Ces révolutions ont été précédées en général par des mouvements de type carbonariste qui émergent dans les années 1890.

Au Proche-Orient, thawra est utilisée pour dénommer ce que les Occidentaux appellent « révolte » ou « soulèvement » : révolte arabe de 1916, égyptienne de 1919, irakienne de 1920, syrienne de 1925. Plus tardivement la guerre de libération de l'Algérie est définie comme la révolution algérienne et les Palestiniens utilisent indifféremment résistance et révolution palestiniennes. Sinon thawra est utilisée pour les révoltes non-arabes, révolution française ou révolution russe par exemple. Il est inutile de chercher l'étymologie du terme, Edward Saïd a fait une critique éblouissante de ce genre de démarche égratignant au passage et avec justice Bernard Lewis. Dans ce domaine, seule le champ sémantique importe.

Le monde arabe a connu le révolutionnarisme c'est-à-dire la révolution définissant sa propre légitimité. Les prises de pouvoir par les militaires accompagnées ou non par des partis politiques à partir de la révolution égyptienne de 1952 se sont généralement accompagnées de « conseils de la révolution » auto-désignés et détenteurs exclusifs de la légitimité. Inversement les opposants ont été condamnés comme « contre-révolutionnaires ». Ces régimes ont commémoré le jour de la prise de pouvoir comme étant le jour de la révolution.

Les révoltes arabes des années 1950 et 1960 ont été incontestablement des révoltes au sens où elles ont suscité des changements considérables dans les classes dirigeantes, des transferts conséquents de la propriété des biens de production et ont conduit à des stabilisations politiques sous formes de régime autoritaire. Il y a bien l'opposition entre l'ancien régime et la révolution. Une source fréquente d'inspiration a été les démocraties populaires du bloc soviétique. L'Union soviétique leur a en général accordé le label de « voie non-capitaliste de développement » et est allée jusqu'à reconnaître à l'Égypte nassérienne la qualification de pays socialiste.

Pratiquement tous les États arabes non-monarchiques sont passés par une phase révolutionnaire généralement encore revendiquée en tant que telle aujourd'hui. Il est vrai que l'événement révolutionnaire est indissociable de la lutte de libération nationale de la domination coloniale européenne. Révolution et indépendance sont souvent des réalités que l'on ne peut pas séparer.

On se trouve alors dans le paradoxe apparent que l'autoritarisme se revendique d'un héritage révolutionnaire.

### *L'exception arabe*

Il est vrai qu'il existe deux types de révolution dans le référentiel européen. Le premier type est celui voué à la constitution d'un « homme nouveau » et est donc porteur d'institutions nouvelles voire d'une refonte complète de la société. Les référents habituels sont la révolution française et la révolution russe. Les « sorties de révolution », leur « thermidor » (Napoléon I<sup>er</sup> est un thermidorien) passent par la dictature. Le second type de révolution est celui de 1848 où les révolutionnaires, non sans difficulté, doivent laisser la place à la démocratie représentative. Après tout la III<sup>e</sup> République s'est fondée sur la répression de la Commune prise comme rejet du verdict des urnes.

Après la deuxième vague de transition démocratique, la permanence de l'autoritarisme dans le monde arabe semblait constituer la règle. On a pu ainsi parler d'*« exception arabe »* à laquelle certains donnaient une origine culturelle, quasi-génétique. Les chercheurs ont bien évidemment trouvé des explications de diverses natures, mais renvoyant au politique.

La première renvoie à la continuation du modernisme autoritaire du XIX<sup>e</sup> siècle. La volonté de rattraper le « retard » sur l'Europe passe par l'adoption de réformes drastiques qui doivent être imposé par la force vu l'ampleur des résistances qui souvent se revendent de l'islam. Toutes les révolutions arabes des années 1950-1960 s'inscrivent dans cette tradition dont la motivation noble est l'intérêt général.

La seconde explication renvoie au fonctionnement du système politique régional depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, fondée sur un jeu permanent d'ingérences et d'implications des acteurs régionaux et internationaux. Toute situation de pluralisme politique est invitation permanente à l'ingérence et à l'implication comme le montrent les situations libanaises et palestiniennes ainsi que l'irakienne depuis 2003. La dictature est ainsi le garant de l'indépendance nationale. Ces mêmes dictatures ont su jouer du conflit des civilisations en se présentant aux Occidentaux comme l'unique rempart face à la menace islamiste en général ou irano-chiite en particulier. Enfin l'histoire récente des guerres civiles, Jordanie 1970-71 (septembre noir), Liban 1975-1990, Syrie 1978-1982, Irak à partir de 1978 sans parler de l'Algérie faisait préférer la stabilité autoritaire aux désordres meurtriers.

Le troisième ordre de raison renvoie à la rente pétrolière et aux rentes annexes. Dans cette situation, l'État prélève moins sur sa population qu'il opère par redistribution clientéliste : pas de taxation pousse à ne pas avoir de représentation. Le tourisme international avec sa dépendance envers le calme joue dans le même sens : des millions d'emplois dépendent du maintien de la stabilité locale et régionale.

L'ensemble de ces raisons pousse à la constitution d'État « sécuritaire » incarné par l'omniprésence de la police et des services de renseignements avec des comportements souvent extrêmement brutaux. L'appareil de répression renforce l'armature morale de la société, ce qui fait que la région arabe avait le plus bas taux de délinquance et d'homicide du monde, nettement inférieur à celui de l'Europe de l'Ouest. En revanche, l'absence de contrôle démocratique et la faiblesse des traitements des fonctionnaires engendrent un très haut niveau de corruption, aussi bien celle des petits fonctionnaires que celle des groupes dirigeants. La « kleptocratie » devient le corollaire de l'État sécuritaire.

Néanmoins l'autoritarisme a connu une très nette dégradation ces dernières années. Le modernisme autoritaire a été ébranlé par le libéralisme économique promu par les bailleurs de fonds extérieurs. En raison de la fermeture des marchés régionaux les uns par rapport aux autres, les mesures de privatisation n'ont fait que transformer des monopoles d'État en monopole privé. Les élites au pouvoir ont voulu adopter le mode de consommation ostentatoire des classes dirigeantes des pays du Golfe. La croissance économique, par ailleurs réelle, a profité essentiellement aux cercles dirigeants en particulier celui du dictateur et de sa famille. À la notion d'intérêt général s'est substitué celle d'une kleptocratie au pouvoir.

De surcroît l'État autoritaire est victime des résultats des politiques de développement. Il a tant bien que mal assuré le fonctionnement des services sociaux de base. L'évolution de l'indice de développement humain (IDH) montre une progression régulière sur tout le dernier demi-siècle. En général, les pays arabes se situent au milieu du classement mondial défini par l'IDH. En conséquence, outre une considérable augmentation de l'espérance de vie, les jeunes générations ont été scolarisées avec une fraction importante faisant des études supérieures.

Les progrès du développement se retrouvent dans l'entrée dans la seconde phase de la transition démographique. Partout, même de façon inégale, la natalité diminue. Il en résulte l'existence d'un « baby boom » arabe où les classes d'âge les plus nombreuses se concentrent chez les plus de 15 ans. Autrement dit, la croissance économique ne peut suffire à assurer des emplois de qualité à une masse de jeunes gens ayant pour une part fait des études supérieures.

Les progrès de l'éducation se retrouvent dans la montée en puissance des nouveaux médias. Les télévisions satellitaires arabes apparues dans la seconde moitié des années 1990

ont remporté la bataille mondiale de l'information. Une information de qualité en arabe est devenue disponible pour tous. L'arabisation de la population en arabe moderne a considérablement progressé. L'habitude de la discussion pluraliste s'est considérablement répandue.

Il en est de même pour les téléphones portables, l'internet et les réseaux sociaux. On a ainsi vu se développer les blogs qui échappaient largement à la censure. Les organes de répression ont été largement dépassés par ces nouvelles technologies qui dépassaient leurs compétences.

### *Le printemps arabe*

Les événements du début 2011 constituent à proprement parler le printemps arabe. Ils concernent l'ensemble de la région arabe tout en prenant des caractères spécifiques pour chaque pays concerné. La Tunisie a donné le signal pour tous les autres. Le premier message émis par les Tunisiens, c'est de ne plus avoir peur ou pour être plus précis d'avoir la capacité d'affronter sa peur, neutralisant ainsi la capacité de dissuasion des forces de police. On retrouve ainsi l'expérience de la première Intifada palestinienne. Le second message transmis est de se mettre sous le symbole du drapeau national, rejetant ainsi l'accusation de travailler pour une ou des puissances étrangères. Le mouvement se construit dans une sorte d'intelligence collective avec une absence de chefs et d'organisation préalable et une utilisation consommée des réseaux sociaux relayés par les télévisions satellites. Les pratiques suivies appartiennent aux méthodes prônées par les théoriciens de la résistance non-violente et de la désobéissance civile, dont les idées ont été largement diffusées sur l'internet. La victoire est acquise quand le mouvement, essentiellement générationnel, réussi à exprimer la plus grande partie de la société alors que l'appareil d'État se divise, l'armée se séparant de la police.

Ces conditions sont réunies dans des pays de vieille tradition étatique à la population relativement homogène comme la Tunisie et l'Égypte. La situation est nettement différente quand le mouvement de contestation se heurte à la nature fragmentée de la société. La fragmentation peut être de nature tribale comme en Libye et au Yémen, ou confessionnelle comme au Bahrein ou en Syrie. Néanmoins le printemps arabe a réussi à englober les non-Arabs dans sa dynamique : les Berbères libyens ont participé à la révolte, le roi du Maroc a fait des concessions culturelles aux Berbères de son royaume, les Kurdes de Syrie sont courtisés tout aussi bien par la dictature que par l'opposition.

Les régimes monarchiques ont une plus grande capacité d'adaptation. Ils ont la légitimité d'exprimer l'État et son histoire comme pour la Jordanie et le Maroc ou les ressources de la rente pétrolière comme pour les pays membres du Conseil de Coopération du Golfe. Dans le premier cas, les monarchies ont l'ultime recours au principe que le roi règne et ne gouverne pas et la possibilité immédiate de se poser en défenseur ou en acteur des réformes. Elles cèdent au moins temporairement en adoptant des mesures de démocratisation et des procédures anti-corruption. Elles gagnent ainsi du temps tout en mettant au défi la classe politique d'exercer les responsabilités de l'État. Dans le second cas, le printemps arabe et la crise parallèle du nucléaire iranien maintiennent le prix du pétrole à plus de 100 \$ le baril donnant au pouvoir les moyens financiers d'acheter la paix sociale. Encore une fois, la rente pétrolière amortit les conflits sociaux.

L'Algérie constitue un cas à part. Le souvenir de la terrible guerre civile des années 1990 pèse sur la volonté de contestation politique, l'existence d'une presse relativement libre et de forces politiques présentes tout en étant en partie déconsidérées désamorcant la remise en cause du régime qui s'exprime bien plus comme système que comme une dictature incarnée par une personne. Enfin la rente pétrolière est utilisée comme moyen de

neutralisation. Il en résulte la multiplication des conflits sociaux, mais non l'émergence d'un rejet global et massif du système.

Ainsi le printemps arabe, tout en s'exerçant du Golfe à l'Océan selon la formule consacrée, constitue un révélateur puissant des réalités régionales : enracinement de l'État, tribalisme, confessionnalisme, rente pétrolière, monarchie ou république, poids de l'histoire spécifique. On retrouve l'originalité du monde arabe avec son unité culturelle (la nation arabe) et sa diversité locale (les peuples arabes).

### *Transitions et implications étrangères*

Le printemps arabe impose comme norme de la légitimité le résultat d'élections libres. Cela implique une phase de transition, avant l'organisation de ces dernières, où l'instabilité est la règle. En Égypte et en Tunisie, on doit composer avec des gouvernements gestionnaires issus de fragments de l'ancien régime, la rue où l'action des révolutionnaires d'hier et du lendemain maintient la pression, et la préparation des élections qui passent par des institutions nouvelles et transitoires avant la réunion d'assemblées constituantes, le tout dans un climat de difficultés économiques et de dégradation de la sécurité publique.

On n'est pas vraiment dans une situation de double pouvoir comme dans les révolutions française et russe, mais dans une situation d'instabilité. Elle est particulièrement marquée en Égypte où l'armée est restée un acteur autonome. Ce qui avait fait la force du mouvement dans la première phase, son caractère d'intelligence collective sans leaders et forces politiques organisées, se retournent contre lui. Les révolutionnaires sont incapables de se transformer en forces politiques cohérentes dotées de programmes ou plus exactement ils se divisent en centaines de petits mouvements peu cohérents et incapables de structurer la société.

En revanche, les islamistes, qui s'étaient largement tenus à l'écart de la révolution alors qu'ils constituaient la force d'opposition principale et étaient les premières victimes de la répression, réapparaissent alors comme la première force politique du pays. Ils bénéficient du fait qu'ils expriment le rejet le plus complet de l'ancien régime et qu'ils savent parler à la population. Mais ils sont à leur tour exposés à des divisions. Les salafistes avaient plutôt été encouragés par les anciens régimes comme « apolitiques » du fait de leur intégrisme religieux tandis que les Frères musulmans majoritaires redécouvrent leur vocation originelle de mouvements réformistes. Les clivages de générations, d'opposition de militants en exil face à ceux de l'intérieur et de redéfinition programmatique par rapport à la modernité jouent alors.

Les pays occidentaux ont été pris par surprise par le printemps arabe alors qu'ils étaient largement compromis avec la gestion sécuritaire des anciens régimes. Il leur a fallu d'urgence redéfinir leur action politique régionale à un moment où la question de Palestine revient à l'ordre du jour et où la crise du nucléaire iranien fait peser de lourdes menaces.

L'affaire libyenne a été le moment révélateur. L'insurrection contre le régime de Kadhafi risque de s'effondrer en bain de sang et de casser les dynamiques en cours. On revient, comme au temps de la guerre civile libanaise, à la dynamique de l'arabisation ou de l'internationalisation de la crise. Les pays de l'OTAN sous l'impulsion de la France et de la Grande-Bretagne décident d'intervenir au nom de la protection de la population. Ils agissent essentiellement en utilisant l'arme aérienne, favorisant ainsi l'insurrection populaire et paralysant progressivement les forces de répression. Mais l'engagement occidental paraît trop important et la Russie, la Chine et les pays émergents refusent la réitération d'une telle situation.

Après le déclenchement du mouvement syrien, la géopolitique reprend son emprise sur la région. Les pays du Golfe, l'Arabie saoudite et le Qatar en première ligne, jusque-là sur la défensive trouve une opportunité nouvelle dans la dynamique que connaissent les

mouvements islamistes sunnites. Des financements conséquents semblent avoir été apportés à ces nouveaux alliés politiques. Le mouvement syrien tout en suivant le modèle de la désobéissance civile est ainsi pris dans la logique de ces alignements. L'axe dit chiite Hezbollah-Syrie-Iran est en danger, bouleversant ainsi la donne à la fois de la question de Palestine et du nucléaire iranien. Ainsi le Hamas prend ses distances par rapport à Damas tandis que les appels du régime syrien à la lutte contre le terrorisme et le jihad international ne paraissent plus crédibles. On quitte ainsi la configuration inaugurée par le 11 septembre 2001.

#### *Le moment « Frères musulmans »*

À l'automne, les Frères musulmans ou assimilés paraissent être les vainqueurs des premières consultations électorales, marginalisant les forces politiques dites laïques ou issus de la révolution, même si ces dernières acceptent partiellement d'entrer dans des coalitions gouvernementales. La révolution orange ne prédispose pas à un militantisme d'encadrement de la société. On a ainsi le paradoxe de révolution aboutissant à la victoire d'éléments considérés comme conservateurs aussi bien du point de vue des mœurs que de celui de l'organisation de la société et de l'économie.

La pensée islamique sunnite est favorable à l'économie libérale. En Égypte, les Frères musulmans avaient ainsi approuvé le démantèlement sous Moubarak de la législation agraire héritée du nassérisme. C'est un solidarisme prônant l'union des classes sociales, les gens aisés portant secours aux plus pauvres par le biais des institutions caritatives. Partout les Frères avaient montré l'exemple en créant des dispensaires ou des écoles destinés aux humbles : leur propagande par l'exemple soulignait ainsi les déficiences des régimes autoritaires en place. Le rejet de la corruption des élites au pouvoir a été aussi un puissant moteur de leurs succès. En revanche, les islamistes sont relativement désarmés face aux mouvements sociaux qui vont à l'encontre de leur volonté d'harmonie sociale.

Ils se retrouvent dans la position des socialistes européens au début du XX<sup>e</sup> siècle. Le but est bien la conquête du pouvoir pour refaçonner la société, mais les contraintes vont dans le sens d'un simple exercice du pouvoir dans le sens de réformes plus ou moins limitées. On doit passer du discours utopique où l'islam est porteur de toutes les solutions à la pratique politique qui passe justement par la définition de ce qu'est l'islam et à la confrontation avec un réel constitué de lourdes difficultés économiques et sociales pour lesquelles il n'existe pas de solutions spécifiquement islamiques. Bien entendu on peut toujours avoir recours aux combats sur les normes et en première ligne sur la présentation du corps de la femme, mais cela ne résoudra pas la question du chômage et de la dépendance envers les grands circuits de financement internationaux dans un contexte où la vigilance extérieure par rapport aux normes est devenue particulièrement vive.

Il semble que les directions des mouvements islamistes soient particulièrement conscientes des dilemmes à affronter. Elles ont adopté comme programme le concept d'« État civil » (dawla madaniyya), sorte de synthèse entre les notions d'État de droit et de société civile, plutôt que celui d'État islamique. Mais il n'est pas moins vrai qu'une partie de la base militante reste réfractaire à ce genre d'idées et que l'on peut se saisir de la société civile plus islamique pour islamiser l'État au nom de la demande sociale.

On peut donc distinguer deux ordres du jour pour les nouveaux pouvoirs : comment traiter des normes universelles, en particulier celles qui concernent le corps de la femme, que dans la période antérieure on accusait être un complot occidental destiné à subvertir l'islam, une invasion culturelle venue de l'extérieur ? Comment faire face aux défis économiques et sociaux qui impliquent une forte dépendance envers l'extérieur ? Le cas du tourisme est particulièrement emblématique : c'est une industrie qui procure de précieuses devises et des millions d'emplois, mais qui implique la libre consommation d'alcool et une assez grande liberté de mœurs.

*Conclusion*

Il faut laisser aux fanatiques de la conceptualisation et de la théorie la discussion pour savoir si le printemps arabe est ou non une ou des révolutions. On l'a dit c'est le sentiment des acteurs qui s'appuient sur leur propre histoire pour l'énoncer. Le rapprochement le plus facile à faire est celui avec 1848 et on en serait maintenant à l'émergence des partis de l'ordre. On a aussi recours aux théories de la modernisation, jadis particulièrement à la mode et probablement injustement délaissées par la suite. Les indices de développement du monde arabe marquent que ces sociétés disposent d'un degré d'évolution favorable à l'éclosion de la démocratie. Plus encore les jeunes générations sont entrées dans des processus de subjectivisation et d'individuation allant dans le sens de l'avènement de l'individu contre les logiques d'appartenance contraignante. Alors que les révolutions des années 1950 et 1960 exprimaient une demande de dignité collective face à la domination étrangère, 2011 est une exigence de dignité individuelle, de respect des personnes. Le printemps arabe serait une sorte de séisme tectonique où les énergies contraintes par les différentes sortes de répression ont pu se libérer et il faut un certain temps pour qu'un nouvel ordre puisse se mettre en place.

Une révolution ne dure pas qu'un instant. Il faut parfois des décennies pour que son programme se concrétise et s'achève comme le montre l'histoire de la révolution française ou celle du printemps des peuples. Le printemps arabe a déjà abouti à deux acquis essentiels : la coïncidence entre l'état de la société et le régime politique d'où la victoire des islamistes et de leur programme socialement conservateurs et l'instauration du débat comme expression légitime. Le peuple veut à la fois la démocratie et une société plus islamique, c'est aux acteurs de démontrer que ce n'est pas contradictoire. On est maintenant entré dans une seconde phase : il n'y a pas d'hiver islamiste mais mise à l'épreuve des islamistes dans la gestion du pouvoir et de la société. Tout dépendra ensuite de leurs succès ou de leurs échecs.